



Appel à candidatures 2025-2026 Programme des professeurs invités à Sciences Po Lyon

Chaque année, Sciences Po Lyon accueille 10 à 12 professeurs invités.

Cadre pédagogique :

- 20 heures d'enseignement réparties sur 3 ou 4 semaines.
- Langue d'enseignement : français, anglais ou éventuellement espagnol.
- Enseignement qui peut s'insérer dans un DE (Diplôme d'établissement : [Diplômes d'établissement - Sciences Po Lyon](#)), un Master ([2e cycle - Sciences Po Lyon](#)) ou le Diploma of French and European Studies - DFES (certificat en anglais spécifiquement créé pour les étudiants internationaux : <https://www.sciencespo-lyon.fr/strategie-internationale/venir-etudier-a-spl/etudiant-en-echange/>)
- Un examen final est requis (sur table ou à la maison)
- Le thème du cours doit être complémentaire aux enseignements de l'IEP et permettra d'enrichir notre offre.

NB : il est recommandé de discuter de l'intitulé et du contenu de votre cours au préalable avec un membre du corps enseignant de Sciences Po Lyon.

Cadre réglementaire de la rémunération :

- Les professeurs invités doivent remplir au minimum les conditions pour être [Maître de conférences](#) et détenir un doctorat.
- L'âge limite d'activité des professeurs invités est de 67 ans.
- La rémunération et la prise en charge des professeurs invités :
 - La rémunération des heures d'enseignement au tarif réglementaire en vigueur (43,50 € brut actuellement) à la date de réalisation des enseignements dans le cadre d'un contrat de chargé d'enseignement vacataire. Pour un cours de 20 heures, avec des heures revalorisées à 1,5 pour un CO, la rémunération sera de 1 305 €.
 - Sciences Po Lyon prend en charge les frais de transport aller-retour depuis le lieu de résidence administrative en classe économique (avion) ou en seconde classe (train). Les frais de taxi, de location ou partage de voiture ainsi que les tickets de transports en commun ne seront pas remboursés.
 - Les frais d'hébergement sont remboursés sur la base des frais réels dans la limite de 30 nuits (en fonction du nombre de jours d'enseignement à Sciences Po Lyon) : 130 € par nuit de la 1^{ère} à la 4^{ème} nuit, puis 80 € par nuit.

OU

Sciences Po Lyon réserve et prend en charge le loyer (un mois) d'un studio pour enseignant chercheur à la [résidence Lirondelle du CROUS](#) (sous réserve de disponibilité).



Procédure de candidature :

Date limite : 31 mars 2025

Si vous souhaitez postuler, veuillez envoyer par courriel au professeur qui vous a contacté :

- Votre CV (avec votre date de naissance)
- Une liste de vos publications (articles, livres, etc.)
- Une proposition de cours (titre, brève description, bibliographie)
- Une date prévisionnelle de votre enseignement à Sciences Po Lyon (1^{er} ou 2^{ème} semestre, mois, etc.)

NB : Le premier semestre commence fin septembre et se termine début décembre ; le second semestre commence fin janvier et se termine fin avril.

Calendrier académique : <https://www.sciencespo-lyon.fr/la-vie-a-sciences-po-lyon/scolarite-vie-pratique/calendrier-universitaire/>

Processus de sélection :

- Une commission, présidée par la Directrice de l'IEP de Lyon, se tiendra en avril 2025 et sa décision sera validée par le conseil d'administration de Sciences Po.
- Les professeurs proposés seront informés des résultats de sélection courant juin 2025.

Composition de la commission de sélection :

Directrice de l'IEP de Lyon (présidente), Directeur des Relations internationales, Directrice des Études, Responsable des Études, Responsables de DE, Responsables d'aires géographiques, Directeur du DFES, Directrice de la Recherche.

Contact: relations.internationales@sciencespo-lyon.fr